



Assemblée générale ordinaire du mercredi 9 juin 2011

Le président ouvre la séance à 21 heures à la salle communale de la Blache.

Ordre du jour :

1. Rapport moral ;
2. Rapport financier ;
3. Élection du comité directeur ;
4. Vote du montant de la cotisation 2011 ;
5. Projets et prévisions d'actions et d'animation pour 2011 et 2012 ;
6. Divers.

Participation : 33 adhérents sont présents (11) ou représentés (22), ou excusés.

1. Rapport moral :

Après avoir remercié les adhérents de leur présence, le président retrace les activités de l'association au cours de l'exercice écoulé.

* Le comité directeur (composé de cinq membres) s'est réuni trois fois les 29.06.2010 ; 30.08.2010 ; 02.02.2011 + de nombreuses réunions informelles pour mises au point diverses.

L'association a mené les actions suivantes :

* Journée culturelle et festive du 11 août 2010 : sur le thème « *Le Barsac en musique* » (concert de Flop et M-Jo sur la place du Calabert) ; participants : 30 enfants de moins de 15 ans inscrits aux jeux d'adresse dotés de récompenses à tous les enfants, 110 spectateurs au concert, un panier garni de produits du terroir remis au gagnant de la tombola (tableau numéroté de 150 cases à 1 €/ case), pas de photo-souvenir cette année ; apéritif offert par l'association, buvette payante, pique-nique nocturne dans la châtaigneraie.
Résultat financier de la fête : bénéfice de 156,30 €

* Il est à noter que, à la demande d'« Ardèche Plein Sud » (qui regroupe les sept Offices de tourisme de l'Ardèche méridionale), les manifestations organisées par l'association sont annoncées régulièrement dans l'agenda des festivités et à la rubrique "News" du site Internet de cet organisme.

* Remercions tous les membres de l'association qui, par leur engagement (entretien, restauration, fleurissement, vigilance, démarches, cotisation), contribuent au maintien de la qualité de vie et du cadre accueillant et préservé du village du Barsac.

* Le site informatique de l'association a été complété et développé grâce à la collaboration d'un adhérent, M. Serge Verlinde. Rappelons-en l'intitulé : <http://lebarsac.free.fr>

* Le secrétaire fait rapport sur la dénomination des 18 voies du Barsac. La plupart des plaques signalétiques des 18 rues et ruelles du Barsac ont été apposées avec l'autorisation écrite des propriétaires (collées à la résine chimique et jointées au mastic silicone gris-beige). Deux propriétaires ont refusé que les plaques, pourtant jolies et discrètes, soient apposées sur leurs façades. En tout : 39 plaques en terre cuite émaillée (30 cm x 10 cm) comportant le nom de la voie, un décor approprié (roses, treilles de vigne, lauriers-roses, châtaignes, puits, etc.), une frise, les initiales de l'artiste (MTD = Marie-Thérèse Dufour) et de notre association (AdB), coût : 800 € Les plaques seront inaugurées lors de la fête du 3 août 2011 en présence de l'artiste. Trois plaques supplémentaires ont été commandées pour dénommer une rue oubliée (2 pour la rue de la Citerne, entre La Place et la place du Calabert) et (1 pour Le Vitalis en remplacement de Sauveplane).



* Préparation de la croix du Barsac brisée dans la nuit du 27 au 28 juin 2010 par un véhicule inconnu suite à un choc causé au socle (pas de dégâts au socle). Réparée gracieusement par Michel Trouillas moyennant fournitures payées par l'association.

* Préparation de la journée culturelle et festive du mercredi 3 août. Thème : « Flânerie au Barsac ». Promenade libre dans les rues et ruelles et, pour les plus de 15 ans, à l'aide d'un questionnaire portant principalement sur les dénominations nouvelles (prix : 3 paniers garnis de produits du terroir). Pour les moins de 15 ans : 1. jeux d'enfants dotés de récompenses dans la châtaigneraie ; 2. concours de dessins représentant une particularité du village (au choix) ; 2 catégories d'âge : moins de 10 ans, de 10 à 15 ans. Trois critères de notation : choix du sujet, qualité du trait, finesse de l'observation (prix pour les trois premiers de chaque catégorie). Apéritif, buvette payante, tombola (tableau numéroté de 150 cases à 1 €/case), pique-nique nocturne tiré des sacs dans la châtaigneraie.

2. Rapport financier :

* La trésorière a enregistré 64 adhésions pour l'année 2010 représentant 455 € L'encaisse actuelle est de 1.258,21 €

* La trésorière donne les comptes détaillés (recettes : 718,20 €; dépenses : 561,90 €; bénéfice : 156,30 €) de la journée culturelle et festive du 11 août 2010.

* Nous remercions la mairie de Payzac qui nous a versé la subvention annuelle (100 €).

* La convention de soutien (photocopies) conclue avec la Communauté de communes Beaume-Drobie a été renouvelée pour l'année 2011 ; ce soutien s'est élevé à 52,50 € en 2010. Nos remerciements ont été transmis à la présidente, Mme Françoise Poujade.

3. Élection du comité directeur :

Sont sortants et réélus à l'unanimité : Mmes et MM. Jean Chambon, Charlotte Grancier, Pierre Mélot, Jean-Michel Perrot, Gina Speirs, Michel Vigouroux.

4. Cotisation 2011 :

Le montant de la cotisation est maintenu à 5 € à l'unanimité.

5. Projets d'actions et d'animations possibles pour 2011 et 2012 :

* Inventaire du patrimoine bâti dispersé dans la campagne.

* Exposition sur les plantes de la région.

* Exposition de photos anciennes prises au Barsac ou dans les alentours (appel est lancé).

6. Divers :

* Lettre adressée à la mairie (14 février 2011) pour manifester l'opposition de l'association à toute exploration et exploitation de gaz de schiste sur le territoire de notre commune, et demandes 1. de débats sur cette question au conseil municipal ; 2. de prise d'un arrêté d'interdiction, de préférence, ou, à défaut, de vote d'un moratoire. En annexe : modèle émanant de la commune de Viviers. Signalement de l'existence d'une pétition « Gaz de schiste : non merci ! » sur Internet (site : « petition24.net »).

* Un collectif (dont l'organisation est encore un peu floue à l'heure actuelle) composé principalement de MM. Prat et Derrey-Faure et Mme Hospital, opposé au gaz de schiste, s'est constitué à Payzac. Notre association sera représentée dans ce collectif et lui demandera d'être présent (avec calicots et information)



au Barsac à la fête du 3 août . Séance d'information de ce collectif à la Blache le 14 juin 2011 ; orateur : Yvan Chauwin de la FRAPNA, Jean-Claude Prat, géologue, de Payzac.

- * Le chemin de la Font du Barsac a été intégré à la boucle du Régent, mais n'est pas encore balisé (léger inconvénient : cul-de-sac nécessitant le retour par le même chemin).
- * Le chemin de la font Neuve a été nettoyé par la Brigade Verte de la Communauté de communes Beaume-Drobie.
- * Roland Vigouroux signale l'existence d'un musée exceptionnel à la cave de Saint-Paul-le-Jeune (métiers anciens). Le fondateur et actuel animateur est M. Jean-Claude Dumas.
- * Présentation de notre association et annonce de nos activités sur le site Beauzons.com., animé par M. Robert Sénèque.
- * Le comité directeur remercie les mains féminines et pâtissières pour les délicieux gâteaux que l'assemblée a pu déguster à l'issue de la réunion.

Le secrétaire,
Pierre Mélot